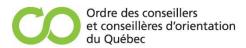
Soutien au développement d'une compétence générale d'advocacie sociale et professionnelle pour le Profil de compétences générales de l'OCCOQ







Une équipe de chercheurs constituée des professeur.e.s Eddy Supeno, c.o. (U. de Sherbrooke), Patricia Dionne, c.o. (U. de Sherbrooke) et Simon Viviers, c.o. (U. Laval), et l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ), à titre de partenaire, ont récemment obtenu une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour soutenir une réflexion avec les membres sur le développement d'une nouvelle « compétence générale » d'advocacie sociale et professionnelle.

Les personnes conseillères d'orientation (c.o.) interviennent souvent avec des populations aux prises avec des enjeux d'inégalités sociales. Ces enjeux complexes requièrent des interventions d'advocacie qui impliquent d'agir tant auprès des personnes elles-mêmes qu'en leur nom sur des contextes parfois porteurs de barrières systémiques susceptibles d'entraver leurs parcours éducatifs et professionnels. En outre, certaines conditions dans l'environnement des c.o. (soutien limité de la direction dans les milieux, manque de ressources matérielles, surcharge de travail, difficulté à reconnaître la complexité du travail du c.o.) nuisent à l'accès à des services d'orientation, ce qui montre la pertinence de développer la capacité des c.o à mobiliser, individuellement et collectivement, leur compétence d'advocacie au bénéfice et avec les populations desservies. En raison de sa préoccupation des impacts potentiels sur les publics desservis par les c.o., l'OCCOQ soutient depuis plusieurs années les initiatives pour tenter de remédier à ces situations. Toutefois, ces initiatives n'ont pas permis à ce jour de structurer durablement une réflexion sur l'advocacie au sein de notre groupe professionnel des c.o. En outre, plusieurs c.o. ressentent un besoin de partager leurs expériences d'advocacie et de benéficier de balises théoriques et pratiques sur lesquelles s'appuyer pour intervenir. L'absence de telles balises peut également nourrir de l'impuissance, notamment pour les interventions ciblant des transformations structurelles. Ainsi, l'OCCOQ s'est associé avec une équipe de chercheurs pour que soit formulée une proposition d'une compétence générale en advocacie afin de soutenir plus formellement le travail de ses membres, et ce, en cohérence avec son mandat de protection de public.

Pour y parvenir, plusieurs étapes sont prévues pour la prochaine année : la première sera d'effectuer une recension des écrits sur les pratiques d'advocacie chez les professions du secteur de la santé mentale et des relations humaines. Ensuite, des membres de l'OCCOQ seront sollicités pour participer à des groupes de discussion et des entretiens individuels pour documenter les pratiques effectives d'advocacie chez les c.o. dans divers secteurs d'activité. Enfin, les résultats issus de ces deux premières étapes conduiront à la construction d'une compétence générale d'advocacie spécifique à la pratique de l'orientation des c.o. au Québec et susceptible d'être éventuellement intégrée au Profil de compétences générales. Plusieurs communications sont programmées pour tenir les membres de l'OCCOQ informés de l'avancement des travaux (via notamment *Le Correspondant* et la revue *l'orientation*). L'équipe de recherche a bien hâte de vous rencontrer dans le cadre de ce projet!